



Parti libéral du Canada

Résolutions de politiques de 2023



Table des matières

Remarque : Les résolutions de politiques suivantes sont présentées telles qu’elles ont été soumises par les groupes de parrainage des politiques (conseils provinciaux/territoriaux, commissions du Parti libéral et caucus libéral). Les résolutions suivantes soumises en mode accéléré ont été mises au vote par l’instance de vote respective du groupe de parrainage et ont été parrainées en tant que résolutions présentées automatiquement à la séance plénière du Congrès national. **Une résolution n’est pas considérée comme une politique officielle du parti tant qu’elle n’a pas obtenu un appui majoritaire lors de la séance plénière sur les politiques du Congrès national.**

Désignation de la 5 ^e Escadre Goose Bay comme base principale de recherche et sauvetage, et allocation de ressources destinées à ses interventions aériennes 430	4
Crise climatique 431	5
Stratégie d’atténuation des changements climatiques : une meilleure utilisation des voies ferrées pour le transport en commun 432	5
Amélioration de la résilience climatique dans les communautés 433	6
Quatre semaines de congé payé : une réforme trop attendue afin de rattraper les pays industrialisés pairs du Canada et de faire entrer au XXI ^e siècle notre équilibre entre travail et vie privée 434	7
La saine gestion de la dette et un retour à l’équilibre budgétaire au Canada 435	8
Transition verte pour les provinces des prairies 436	9
La vérité en politique 437	10
Vote obligatoire 438	11
Une assemblée citoyenne sur la réforme électorale 439	12
Solutions énergétiques pour le Nord 440	13

Modernisation du système de justice canadien 441.....	14
Libre circulation entre le Canada, l’Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni 442.....	15
Aider les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles plus durables 443.....	16
Sauver des vies – maintenir les aînés chez eux 444.....	17
Résolution sur les eaux usées du Canada 448.....	18
Créer des villes piétonnières où il fait bon vivre afin de lutter contre les changements climatiques 452.....	19
Investissement : Sécurité et défense canadienne 453.....	20
Établissement d’un revenu de base garanti 454.....	21
Un accès plus juste à l’infrastructure de télécommunications 462.....	22
Une liaison ferroviaire à haute vitesse dans le corridor Windsor- Québec 463.....	23
Tirer les aînés canadiens de la pauvreté 464.....	24
Sécurité alimentaire et soutien à l’agriculture 468.....	24
Lutter contre la désinformation au Canada 472.....	25
Disponibilité des soins de santé primaires 476.....	26
Logement abordable 477.....	28

Désignation de la 5^e Escadre Goose Bay comme base principale de recherche et sauvetage, et allocation de ressources destinées à ses interventions aériennes | 430

Parrain : Parti libéral du Canada (Terre-Neuve-et-Labrador)

ATTENDU QUE le Labrador est l'une des plus vastes régions du Canada à être privée de ressources de recherche et sauvetage (SAR) au sol ou aériennes;

ATTENDU QUE la Commission d'enquête sur la recherche et le sauvetage au sol des personnes disparues, mise sur pied en 2021, a révélé le manque de ressources aériennes et a en outre recommandé des mesures correctives;

ATTENDU QUE le NCC (NunatuKavut Community Council) a fait observer à la Commission d'enquête que le manque de ressources aériennes et terrestres au Labrador était l'une des lacunes les plus graves auxquelles étaient confrontés ses résidents en matière de SAR;

ATTENDU QU'il manque de ressources aériennes au Labrador et dans les territoires adjacents du Nord et qu'il a recommandé des solutions viables;

ATTENDU QUE la 5^e Escadre Goose Bay (444^e Escadron du ministère de la Défense nationale [MDN]) est une base aérienne militaire et civile de niveau international, qu'elle est stratégiquement située pour servir de porte d'entrée vers le Nord et qu'elle est bien placée pour fournir des services de SAR aux régions avoisinantes dans un secteur du Nord au développement rapide;

ATTENDU QUE la ministre de la Défense nationale (communiqué du 6 août 2022) a annoncé que la 5^e Escadre Goose Bay figurait parmi les quatre bases aériennes du NORAD qui recevront du financement. Ce financement, qui s'élève à 38,6 milliards de dollars, s'inscrit dans le plan du Canada sur la modernisation et la mise à niveau de sa défense aérienne et doit être investi au cours des 20 prochaines années;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada enjoint au gouvernement du Canada de prendre des mesures immédiates, en vertu du mandat du MDN, pour désigner la 5^e Escadre Goose Bay comme base affectée aux opérations de SAR.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les ressources aériennes en matière de SAR, comme l'hélicoptère de SAR Cormorant, soient incluses dans l'engagement du MDN à investir 38,6 milliards de dollars pour la modernisation du NORAD en vue de leur attribution à la base aérienne de la 5^e Escadre pour appuyer ses interventions de SAR au Labrador et dans les territoires adjacents du nord du Canada.

Crise climatique | 431

Parrain : Parti libéral du Canada (Nouveau-Brunswick)

Avalisée par : Commission libérale féminine nationale

ATTENDU QUE nous sommes en plein cœur d'une situation d'urgence climatique, et que le rapport de 2022 du GIEC indique clairement que tout autre retard dans la mise en œuvre d'une action mondiale concertée nous fera passer à côté de la courte fenêtre temporelle – qui se referme rapidement – pour nous assurer un avenir où il fait bon vivre;

ATTENDU QUE nous devons opérer des changements rapides et systémiques pour mettre fin à la crise climatique, et que nous devons transformer notre économie afin qu'elle soit compatible sur le long terme avec une hausse de 1,5 °C;

ATTENDU QU'il est bien moins coûteux de délaissier les combustibles fossiles et de s'adapter aux impacts climatiques que de payer le prix des catastrophes climatiques;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à exiger que les fonds d'investissement fédéraux se retirent des combustibles fossiles;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada presse le gouvernement du Canada d'assurer la fin de toutes les subventions au secteur fossile d'ici 2025.

Stratégie d'atténuation des changements climatiques : une meilleure utilisation des voies ferrées pour le transport en commun | 432

Parrain : Parti libéral du Canada (Nouvelle-Écosse)

ATTENDU QUE l'impact planétaire des changements climatiques s'accélère à un rythme exponentiel;

ATTENDU QUE les émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone) sont l'une des principales causes des changements climatiques;

ATTENDU QUE les automobiles sont une source importante d'émissions de gaz à effet de serre, chaque gallon d'essence consommé émettant près de 20 livres de dioxyde de carbone;

ATTENDU QUE dans le monde entier, le transport ferroviaire est reconnu comme un moyen de transport respectueux de l'environnement, les émissions de gaz à effet de serre par passager-km étant jusqu'à cinq fois moins élevées qu'avec les automobiles;

ATTENDU QUE le Canada possède un réseau ferroviaire étendu à l'échelle nationale, lequel est surtout utilisé pour le transport de marchandises;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à mettre en place un réseau ferroviaire abordable, accessible, moderne et pratique pour le transport en commun.

Amélioration de la résilience climatique dans les communautés | 433

Parrain : Parti libéral du Canada (Île-du-Prince-Édouard)

ATTENDU QUE les Canadiens ressentent les effets des changements climatiques;

ATTENDU QUE selon Ressources naturelles Canada, « [o]n observe déjà un changement du climat au Canada. La hausse des températures, les perturbations du régime des précipitations, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau de la mer ne sont que quelques-uns des changements qui influent déjà sur de nombreux aspects de notre vie. Les changements dans le climat persisteront et, dans bien des cas, s'intensifieront au cours des prochaines décennies. »;

ATTENDU QUE les catastrophes naturelles entraînent la perte de vies et ont de

profondes répercussions sur notre économie;

ATTENDU QU'il est tout aussi important de répondre aux catastrophes naturelles que de se préparer aux répercussions des changements climatiques;

ATTENDU QUE chaque région fera face à des effets uniques des changements climatiques et aura besoin de stratégies différentes pour augmenter sa résilience;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à :

- accroître son financement aux provinces et aux territoires pour aider les industries à faire la transition vers des produits résilients et des pratiques de gestion exemplaires;
- établir des codes de construction rigoureux pour améliorer les infrastructures et pour aider les communautés à faire face aux répercussions des changements climatiques;
- établir une stratégie nationale en matière de chaleur extrême;
- créer des lignes directrices pour le pourcentage de couvert forestier dans les zones urbaines et offrir du financement pour satisfaire aux exigences d'ici 2035;
- mener un sondage sur les régions côtières et sur les étapes visant à préserver, à déplacer ou à adapter les infrastructures, les industries et les communautés côtières.

Quatre semaines de congé payé : une réforme trop attendue afin de rattraper les pays industrialisés pairs du Canada et de faire entrer au XXI^e siècle notre équilibre entre travail et vie privée | 434

Parrain : Parti libéral du Canada (Ontario)

ATTENDU QUE les Canadiens, dans une vaste majorité, et 65 % des milléniaux déclarent ne pas avoir de juste équilibre entre travail et vie privée;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral s'est engagé à améliorer l'équilibre entre travail et vie privée dans les secteurs relevant de sa compétence;

ATTENDU QU'il a été démontré que les congés payés supplémentaires sont bénéfiques pour la santé des travailleurs, le secteur touristique et l'économie en

général;

ATTENDU QUE le Canada est un des trois seuls pays industrialisés sur vingt et un à prévoir moins de quatre semaines de congé payé annuel obligatoire;

ATTENDU QUE les consultations de 2018 du gouvernement fédéral sur la modernisation des normes du travail fédérales ont indiqué que les intervenants étaient en majorité en faveur d'ajouter des journées de congé payé pour les employés;

ATTENDU QUE des pays pairs comparables au Canada comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Australie ont adopté entre les années '70 et les années '90 des lois prescrivant quatre semaines de congé payé annuel;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada de modifier le *Code canadien du travail* afin de prescrire un droit de base à quatre semaines de congé payé pour chaque année complète de travail plutôt que les deux semaines prévues en ce moment. Après cinq années consécutives au service du même employeur, ce droit passera à cinq semaines, puis à six après 10 années consécutives. Cela :

- réduira l'épuisement professionnel et les coûts massifs engendrés par l'absentéisme, soutiendra le secteur touristique canadien et améliorera le moral, la santé et la productivité des employés;
- amènera enfin le Canada au même niveau que la grande majorité de ses pairs industrialisés.

La saine gestion de la dette et un retour à l'équilibre budgétaire au Canada | 435

Parrain : Parti libéral du Canada (Québec)

ATTENDU QUE le Canada a encouru des dépenses élevées lors de la crise de la COVID-19 et que sa dette a augmenté de façon extraordinaire et sans précédent en période de paix.

ATTENDU QUE la dette fédérale est passée de 30% du PIB en 2015/2016 à près de 50% du PIB en 2021/2022 et que même si elle demeure proportionnellement raisonnable, en comparaison aux autres pays du G7, cette situation inquiète plusieurs Canadiens.

ATTENDU QUE ces Canadiens accorderont sans doute une importance

significative à la présence d'un programme de réduction de la dette et de retour à l'équilibre budgétaire lorsqu'ils choisiront un parti pour gouverner le Canada lors de la prochaine élection.

ATTENDU QUE le Parti conservateur aura une proposition à cet effet.

ATTENDU QU'il est donc important que le parti libéral présente une proposition raisonnable et chiffrée pour un retour à l'équilibre budgétaire dans sa prochaine plate-forme électorale.

IL EST RÉSOLU QUE :

- Le Parti libéral du Canada se dote d'une proposition chiffrée et claire de retour à l'équilibre budgétaire.
- Cette proposition fasse partie de la plate-forme électorale du Parti libéral du Canada lors des prochaines élections.

Transition verte pour les provinces des prairies | 436

Parrain : Parti libéral du Canada (Manitoba)

ATTENDU QUE le plus grand défi auquel sont confrontés de nombreux pays à l'heure actuelle est la transition vers une économie verte, particulièrement pour les régions qui dépendent plus fortement du pétrole, comme les provinces des Prairies du Canada;

ATTENDU QU'il existe de nombreux exemples dans l'ensemble de notre fédération où de fréquentes conversations de haut niveau entre les différents ordres de gouvernement ont produit des résultats souhaitables, notamment dans le cadre de la pandémie de COVID-19;

ATTENDU QUE des inégalités existent au sein des provinces des Prairies dans des domaines clés, notamment en ce qui concerne les services apathiques et intermittents de transport en autobus et en train, ce qui augmente le recours aux petits avions nolisés et l'effet d'une transition vers une économie carboneutre sur la création d'emplois;

ATTENDU QU'il existe des possibilités importantes dans la région dans des domaines comme le transport en commun électrifié, la réduction des émissions par le biais d'une électrification verte, le rétablissement et le renforcement de liaisons de transport pour les communautés disposant d'options limitées de navettage, l'abandon de l'industrie du pétrole et l'émergence de nouvelles industries énergétiques;

ATTENDU QUE les provinces des Prairies ont de plus faibles populations et sont situées

loin du centre du Canada, ce qui favorise un sentiment d'aliénation à l'égard du gouvernement du Canada.

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à mettre sur pied un groupe de travail de premier plan visant à coordonner la mobilisation et la coopération à l'échelle locale dans des programmes fédéraux afin de faciliter la transition vers une économie verte dans les Prairies, tout en abordant l'enjeu de l'aliénation.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE, lors de la conception de l'infrastructure, le gouvernement du Canada consulte les gouvernements provinciaux et municipaux, les corps dirigeants autochtones, le secteur privé et les représentants syndicaux issus des secteurs du transport, de l'environnement, de l'agriculture et de l'emploi.

La vérité en politique | 437

Parrain : Parti libéral du Canada (Alberta)

ATTENDU QUE les Canadiens font face à une avalanche de désinformation politique et de fausses déclarations délibérées;

ATTENDU QUE les tromperies politiques sapent la confiance du public, diminuent la participation électorale, accroissent la polarisation, et se traduisent par une augmentation de points de vue et de mouvements mal informés et extrêmes;

ATTENDU QUE le Canada n'a pas de lois fédérales qui empêchent les politiciens de tromper délibérément le public;

ATTENDU QUE la publicité politique est actuellement exempte de restrictions concernant la fausse publicité et que les Canadiens ont droit à des déclarations politiques honnêtes, exactes et véridiques, surtout pendant les élections, de façon à pouvoir prendre des décisions en connaissance de cause lorsqu'ils exercent leur droit de vote, comme stipulé dans la *Charte*;

ATTENDU QUE la conduite malhonnête et trompeuse est réglementée dans bien d'autres contextes afin de protéger les intérêts des consommateurs, des actionnaires et d'autres personnes qui comptent sur des informations honnêtes;

ATTENDU QUE d'autres États dont le système parlementaire se base sur celui de Westminster ont adopté, avec le large soutien du public, des lois liées aux déclarations politiques inexactes ou trompeuses qui sont faites pendant les élections;

ATTENDU QUE le problème de désinformation politique requiert une approche à plusieurs volets;

ATTENDU QUE le directeur général des élections du Canada a publié un rapport sur l'utilisation d'un code de conduite à l'intention des partis politiques comme moyen de renforcer la démocratie;

ATTENDU QUE le Manitoba a depuis 1999 un code de conduite qui stipule notamment que les candidats et les représentants élus devraient s'efforcer en tout temps de faire des déclarations publiques exactes.

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada (PLC) exhorte le gouvernement du Canada à élaborer des mesures législatives sur la publicité politique, qui seraient administrées par un organisme indépendant responsable de la portée, de la durée et des sanctions en cas d'infraction).

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à demander au directeur général des élections de mettre au point un modèle de code de conduite pour les partis politiques fédéraux, pour les candidats et pour les tiers.

Vote obligatoire | 438

Parrain : Parti libéral du Canada (Saskatchewan)

ATTENDU QUE le droit de vote est accordé à tous les Canadiens âgés de plus de 18 ans;

ATTENDU QUE la participation électorale est faible au Canada puisque moins de 70 % des électeurs inscrits se rendent aux urnes lors des élections fédérales;

ATTENDU QUE, dans certaines circonscriptions et en vertu de notre système majoritaire uninominal à un tour, la victoire reviendrait aux abstentionnistes s'ils étaient considérés comme ayant voté pour un candidat particulier;

ATTENDU QUE des efforts de suppression du vote ont été constatés au Canada (par exemple, par l'entremise de la *Loi sur l'intégrité des élections* adoptée sous le gouvernement Harper en 2014) mais aussi partout dans le monde, ce qui est plus particulièrement le cas aux États-Unis;

ATTENDU QUE la politique négative peut provoquer la suppression du vote;

ATTENDU QUE la raison citée le plus souvent pour ne pas se rendre aux urnes dans le cadre des élections fédérales canadiennes est le désintérêt envers la politique;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada (PLC) presse le gouvernement du Canada de rendre le vote obligatoire pour tous les citoyens canadiens âgés de plus de 18 ans dans le cadre des élections fédérales;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le PLC enjoint le gouvernement du Canada de permettre aux électeurs admissibles de voter dans n'importe quel bureau de vote le ou les jours du scrutin;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le PLC exhorte le gouvernement du Canada à prolonger la période de vote sur plusieurs jours dans le cadre des élections fédérales (pour rendre le vote aussi facile que possible);

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le PLC presse le gouvernement du Canada de rendre le manquement au vote à une élection fédérale passible d'une amende modique, ce qui est pratique courante dans d'autres démocraties où le vote est obligatoire.

Une assemblée citoyenne sur la réforme électorale | 439

Parrain : Parti libéral du Canada (Colombie-Britannique)

ATTENDU QUE l'une des résolutions prioritaires de 2014 du PLC demandait que soit « lancé un processus multipartite, auquel participeront des spécialistes et des citoyens, dans le but de déposer au Parlement, dans un délai de 12 mois, une étude et des recommandations concernant des réformes électorales – y compris, mais sans s'y limiter, un mode de scrutin préférentiel et/ou une forme de représentation proportionnelle – qui permettraient aux Canadiennes et aux Canadiens d'être représentés plus équitablement et au Parlement de mieux servir les intérêts du Canada »;

ATTENDU QUE la campagne électorale libérale de 2015 comprenait la promesse de mettre fin au scrutin uninominal majoritaire à un tour;

ATTENDU QUE le rapport du Comité permanent sur la réforme électorale¹ de 2016 a observé que la majorité des experts qui ont témoigné ont recommandé la représentation proportionnelle. Le gouvernement a déclaré qu'il entreprendrait une période de consultation citoyenne efficace et de grande portée avant de proposer des changements précis au système de scrutin fédéral actuel;

ATTENDU QU'un sondage Léger réalisé en septembre 2020² a montré que, parmi les

personnes interrogées, 76 % étaient favorables à un passage à la représentation proportionnelle et que 80 % soutenaient l'idée de créer une assemblée citoyenne indépendante et non partisane sur la réforme électorale;

ATTENDU QU'en 2021, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a adopté une motion visant à mener « [...] une étude sur l'opportunité de créer une assemblée citoyenne nationale sur la réforme électorale [...] »³;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à créer une assemblée citoyenne nationale non partisane sur la réforme électorale afin de poursuivre les travaux commencés en 2014.

Solutions énergétiques pour le Nord | 440

Parrain : Parti libéral du Canada (Nunavut)

ATTENDU QUE la production d'électricité au Nunavut dépend exclusivement d'un réseau vieillissant d'installations isolées de production d'électricité fonctionnant au diesel installées dans chaque communauté éloignée;

ATTENDU QUE le coût et les besoins en maintenance de ces installations sont importants, tout comme leurs émissions de carbone;

ATTENDU QU'en raison de l'éloignement des communautés du Nunavut, il n'existe pas de réseau électrique et chaque communauté doit assurer la maintenance de sa propre installation isolée;

ATTENDU QUE les changements climatiques touchent l'Arctique de bien des façons, depuis la météo jusqu'à l'érosion des habitats naturels des animaux sur lesquels les Inuits comptent pour se nourrir;

ATTENDU QUE les autres sources de production d'énergie, comme l'énergie éolienne, solaire ou marémotrice, ne constituent pas toujours une solution de rechange fiable ou possible dans les communautés éloignées et nordiques;

ATTENDU QU'il faut aussi envisager d'autres sources de production d'énergie, notamment la technologie géothermique et la technologie des piles à hydrogène;

IL EST RÉSOLU QUE le PLC presse le gouvernement du Canada d'élaborer conjointement et de financer une stratégie énergétique pour le Nord axée sur la technologie géothermique, la technologie des piles à hydrogène et la faisabilité de réacteurs nucléaires compacts et modulaires en plus de l'énergie éolienne, solaire et marémotrice.

Modernisation du système de justice canadien | 441

Parrain : Commission des peuples autochtones

ATTENDU QUE :

- la Commission royale sur les peuples autochtones a fait plus de 440 recommandations appelant à des changements radicaux aux relations entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones, telles que définies à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*;
- les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ainsi que le rapport final et les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées demandent la modernisation du système judiciaire canadien pour s'attaquer à la discrimination systémique, à la violence envers les Autochtones, à l'incarcération excessive et à la surreprésentation des Autochtones dans le système judiciaire canadien;

IL EST RÉSOLU QUE :

- le gouvernement du Canada mette immédiatement en œuvre des réformes législatives et budgétaires appuyées par les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, la Commission royale sur les peuples autochtones et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones afin de désigner des sièges permanents au Sénat fondés sur les régions et sur les distinctions qui seront réservés aux peuples autochtones, d'instaurer un Conseil consultatif des aînés pour le Cabinet et de mettre en place un Conseil national de réconciliation permanent pour la Chambre des communes;
 - le gouvernement du Canada modernise immédiatement toute la législation nécessaire pour élargir la Cour suprême du Canada afin de créer trois nouveaux sièges réservés en permanence aux détenteurs du savoir autochtone et aux juristes autochtones, comme c'est le cas pour les sièges réservés aux juristes du droit civil, dans le but ultime de faire progresser la réconciliation et les relations de nation à nation.
-

Libre circulation entre le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni | 442

Parrain : Jeunes libéraux du Canada

ATTENDU QUE le 24 mars 2022, le Canada et le Royaume-Uni ont entamé des négociations sur un nouvel accord de libre-échange (ALE) post-Brexit, mais que, selon les objectifs canadiens, il y avait peu à dire sur l'assouplissement des règles liées aux déplacements;

ATTENDU QUE, suite aux consultations publiques sur l'ALE, deux tiers des participants ont exprimé leur intérêt envers la libre circulation entre le Canada et le Royaume-Uni, dans la perspective d'inclure également l'Australie et la Nouvelle-Zélande;

ATTENDU QUE cette idée reçoit davantage d'appui au Royaume-Uni que celle d'adhérer à l'espace Schengen et que bon nombre des Australiens et des Néo-Zélandais suggèrent que cela pourrait les aider à concurrencer les économies des pays d'Asie, en forte croissance;

ATTENDU QUE la libre circulation donne à un total de 135 millions de personnes accès à de nouveaux marchés internationaux dans des villes multiculturelles où les entrepreneurs de dimension internationale sont nombreux, comme Toronto, Sydney et Londres;

ATTENDU QUE le Canada a déjà une porte d'entrée vers l'Europe au Royaume-Uni, qui est son deuxième partenaire en matière de commerce bilatéral de services et que faciliter les voyages en Australie et en Nouvelle-Zélande pourrait ancrer sa présence dans le Pacifique;

ATTENDU QUE la géographie est souvent citée comme un obstacle à cette proposition de libre circulation mais que le Canada accueille deux fois plus d'immigrants britanniques que les Américains et ce malgré l'océan qui nous sépare;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada enjoigne le gouvernement du Canada d'établir une zone de libre circulation entre le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni pour permettre aux citoyens de voyager, de travailler et de résider dans ces quatre pays avec le minimum de restrictions et de coopérer avec le Québec pour attirer les 19 % de citoyens britanniques qui déclarent savoir parler français et qui peuvent avoir cherché un emploi en Europe avant le Brexit.

Aider les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles plus durables | 443

Parrain : Commission libérale féminine nationale

ATTENDU QUE le Rapport d'inventaire national [des GES] du Canada « ne comptabilise pas de manière exacte les émissions de GES du secteur agricole, et ne tient [...] pas compte de certaines mesures d'atténuation pourtant importantes »;

ATTENDU QUE de nombreux agriculteurs progressistes ont été laissés pour compte par les programmes gouvernementaux qui portent sur l'agriculture et l'environnement;

ATTENDU QUE, dans l'Énoncé de Guelph de 2021, la ministre fédérale et les ministres provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont estimé que la principale priorité du prochain Cadre stratégique pour l'agriculture est de « s'attaquer aux changements climatiques et [de] protéger l'environnement afin de réduire les émissions de GES et de soutenir la viabilité à long terme du secteur »;

ATTENDU QUE le rapport de 2022 de Fermiers pour la transition climatique (FTC) intitulé *Prêts à agir ensemble pour le climat* met en évidence certaines pratiques de gestion bénéfiques (PGB) :

- qui réduisent les émissions de GES tout en permettant de capturer le carbone et d'améliorer la résilience des fermes canadiennes;
- dont le coût « demeure très compétitif lorsque comparé aux mesures et à la tarification des émissions de GES imposées par le gouvernement dans d'autres secteurs »;
- qui sont déjà appliquées au Canada;
- qui sont étayées par des études révisées par les pairs ou des données d'enquêtes;
- qui permettent aux agriculteurs d'« avoir accès à des programmes [...] qui favorisent une plus grande diversité et l'inclusion en agriculture ».

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à fournir des incitatifs et des aides aux agriculteurs qui souhaitent adopter des pratiques agricoles plus durables grâce à la mise en œuvre de « l'approche systémique » décrite dans le rapport de FTC intitulé *Prêts à agir ensemble pour le climat* et qui comprend :

- des mesures d'amélioration en matière de gestion des fertilisants azotés, du fumier et du lisier, du bétail, des sols ainsi que des milieux humides et arborés;
- des recommandations de modifications de politiques et de programmes visant à appuyer :
 - des programmes de lutte contre les changements climatiques qui sont accessibles à tous les agriculteurs;

- les agriculteurs dans l'élaboration de leur plan agroenvironnemental;
- des systèmes d'exploitation agricole à faibles émissions de GES;
- des services d'éducation et de soutien qui ne dépendent pas de l'industrie;
- l'amélioration de la collecte de données, de l'évaluation des résultats des programmes, de la détermination des sources d'émissions et des stratégies d'atténuation.

Sauver des vies – maintenir les aînés chez eux | 444

Parrain : Commission des aînés libéraux

Avalisée par : Parti libéral du Canada (Ontario)

ATTENDU QUE le vieillissement n'est pas une maladie et que, par conséquent, le placement dans une résidence pour personnes âgées n'est pas la solution;

ATTENDU QUE le tiers des personnes qui vivaient dans un établissement de soins de longue durée avant la COVID-19 ont dû y être placées, car elles n'avaient pas accès à des soins à domicile;

ATTENDU QUE les aînés rejettent systématiquement les établissements de soins de longue durée;

ATTENDU QUE la proportion d'adultes âgés au Canada, qui est en constante augmentation, exerce une pression de plus en plus grande sur les coûts des soins de santé;

ATTENDU QUE les modèles de soins aux aînés qui sont axés sur les moyens de maintenir l'autonomie des aînés à domicile offrent les meilleures solutions aux Canadiennes et aux Canadiens;

ATTENDU QUE le soutien communautaire permettant aux aînés d'être bien et de demeurer chez eux se traduira par le prolongement de la vie des aînés, par l'amélioration du bien-être physique et mental des adultes âgés et par des coûts moins élevés pour les soins de santé;

ATTENDU QUE le Canada enregistre l'un des plus faibles taux de dépenses comparables en soins à domicile au sein de l'OCDE;

ATTENDU QUE les Canadiens vieillissants, dont les besoins et les lieux de résidence

varient, doivent avoir un accès égal aux soutiens pour vieillir chez eux;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à présenter un nouveau projet de loi fédéral sur les soins aux aînés qui prévoit :

- un financement adéquat des soins à domicile dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé, ce qui correspond au ratio moyen du PIB des soins à domicile des cinq principaux pays de l'OCDE;
- une disposition stipulant que le financement des soins à domicile est conditionnel à la transparence, au respect des normes nationales et à la responsabilité publique;
- la participation des provinces, des territoires et des intervenants pour mettre l'accent sur des modèles de soins à domicile plutôt que sur des soins en établissement, et pour que ces modèles de soins à domicile incluent des soutiens communautaires et améliorent les conditions de travail des préposés aux soins personnels;
- que les membres de la population diversifiée du Canada, peu importe qui ils sont et où ils résident, bénéficient d'un accès équitable au soutien à domicile.

Résolution sur les eaux usées du Canada | 448

Parrain : Parti libéral du Canada (Nouvelle-Écosse)

Avalisée par : Commission libérale féminine nationale

ATTENDU QUE les eaux usées constituent la plus importante source de pollution des eaux au Canada, avec plus de 150 milliards de litres d'eaux usées non traitées ou insuffisamment traitées qui sont rejetés tous les ans dans l'environnement;

ATTENDU QUE les eaux usées ont des conséquences négatives sur la santé humaine, environnementale et économique en raison de la présence de produits chimiques et de toxines, comme le phosphore, le mercure, l'arsenic et le chrome. Aussi, des contaminants bactériens, comme l'ammoniac, ainsi que des produits pharmaceutiques, des produits de soins personnels et des traces de COVID-19 ont été décelés dans les eaux usées, ce qui a des répercussions sur les habitats et les espèces aquatiques, sur les eaux récréatives, sur l'eau potable et sur les pêcheries;

ATTENDU QUE les changements dans la taille et la densité de la population, tout comme leurs effets sur la santé humaine et environnementale, exigent une réévaluation continue des pratiques exemplaires, de l'efficacité du traitement des eaux usées, et de la sécurité humaine et environnementale;

ATTENDU QU'il existe de grandes différences dans la qualité et dans l'étendue de la collecte et du traitement des eaux usées dans les plans d'eau, y compris les lacs, les rivières et les océans, qui reçoivent des eaux usées qui, même si elles ont été traitées, contiennent encore certains niveaux de polluants. Certaines des étendues d'eau les plus connues du Canada, comme les chutes Niagara, sont en danger. Aussi, les matières solides et les contaminants recueillis lors du traitement des eaux usées aboutissent souvent dans des sites d'enfouissement ou sont brûlés, ce qui relâche d'autres polluants dans l'atmosphère, comme du dioxyde de carbone et du méthane;

ATTENDU QUE le Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées du Canada n'a pas été mis à jour depuis janvier 2015;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à procéder à un examen du règlement sur le traitement des eaux usées du Canada et à présenter une loi révisée qui précise la réglementation canadienne en se basant sur les pratiques exemplaires et les normes actualisées afin d'améliorer, de surveiller, de maintenir et d'évaluer régulièrement la santé des étendues d'eau du Canada tout en réduisant la pollution qui entre dans les systèmes de distribution d'eau.

Créer des villes piétonnières où il fait bon vivre afin de lutter contre les changements climatiques | 452

Parrain : Parti libéral du Canada (Ontario)

ATTENDU QUE des études ont montré que le fait de rendre les villes plus accessibles à pied et à vélo améliore la santé et la qualité de vie de leurs résidents, réduit le coût de la vie et permet aux villes d'atteindre plus facilement les cibles de réduction des émissions;

ATTENDU QUE des pays du monde entier tentent de rendre leurs villes plus accessibles à pied et à vélo afin de bénéficier des avantages susmentionnés;

ATTENDU QU'afin de rester économiquement, socialement et culturellement concurrentiel sur la scène mondiale, le gouvernement du Canada doit inciter les villes à adopter des politiques qui favoriseront les déplacements à pied et à vélo;

ATTENDU QUE les villes ont souvent l'impression qu'en donnant la priorité au transport actif et en rendant les zones commerciales plus vertes, il y aura des répercussions négatives sur les finances des entreprises;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada presse le gouvernement du Canada d'instaurer un fonds qui incitera les villes à fermer leurs grandes rues commerciales à la circulation automobile et permettra de mesurer la faisabilité de tels projets partout au Canada.

Investissement : Sécurité et défense canadienne | 453

Parrain : Parti libéral du Canada (Québec)

ATTENDU QUE Attendu que le conflit en Ukraine réfute les notions d'idées préconçues de l'ordre international et du respect du droit international;

ATTENDU QUE depuis 1945, les Forces armées canadiennes ont participé à plusieurs opérations avec nos alliés dans des rôles et responsabilités différentes pour offrir aide, soutien et instruction militaire (tel qu'UNIFIER) dans le monde en raison de nos expertises et connaissances;

ATTENDU QUE notre politique de sécurité et défense actuelle porte sur une vision dans un contexte d'avant le 24 février, 2022;

ATTENDU QU'en raison d'un manque flagrant de nouveaux investissements pour le secteur de la sécurité et défense canadienne et ce depuis des décennies pose un problème pour faire face aux défis d'aujourd'hui et futur;

ATTENDU QUE les nouvelles technologies militaires présentent une nouvelle menace sérieuse en raison de l'augmentation de cybermenaces et cyberattaques plus fréquentes et sophistiquées;

ATTENDU QUE la sécurité et la prospérité du Canada demeurent les principaux intérêts stratégiques du Canada.

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada enjoigne au gouvernement du Canada de :

- Accroître le budget de la défense à 32 \$ milliard et investir massivement pour rénover les infrastructures du NORAD;
- investir et établir des partenariats avec l'industrie privée et des universités

pour moderniser et adapter les programmes académiques en sécurité et défense au Canada par le biais d'innovations;

- Moderniser et adapter sa politique et stratégie de sécurité et de défense en tenant compte des menaces et événements récents sur la scène internationale et boréale;
- Investir et fortifier la défense et sécurité canadienne dans le Pacifique et le Grand Nord;
- Cultiver une vision inclusive et innovatrice de recrutement chez les jeunes portant sur les avantages d'une carrière spécialisée et multidisciplinaire au sein de l'armée.

Établissement d'un revenu de base garanti | 454

Parrain : Parti libéral du Canada (Manitoba)

ATTENDU QUE la technologie et l'automatisation jouent un rôle dans la suppression d'emplois, et sont les principaux facteurs causant la stagnation des salaires et la baisse constante de la part des revenus des travailleurs canadiens depuis 40 ans, et que le risque d'automatisation de près de la moitié (42 %) des emplois canadiens au cours des prochaines années est très élevé;

ATTENDU QU'un revenu de base garanti rapportera davantage à l'économie canadienne qu'il en coûtera, mettra fin à la pauvreté et renforcera l'entrepreneuriat en offrant à tous la capacité de prendre des risques, tout en améliorant grandement les résultats en matière de santé et d'éducation;

ATTENDU QUE, selon les conclusions de projets pilotes sur le revenu de base menés au Manitoba, en Ontario et en Colombie-Britannique, les communautés à risque (y compris les Autochtones et les Canadiens handicapés) ont atteint une sécurité financière, tandis qu'au Japon l'intérêt pour démarrer une entreprise a augmenté de 3,9 fois, et qu'en Corée du Sud le chiffre d'affaires des entreprises locales a augmenté de 45 %;

ATTENDU QUE 60 % des Canadiens sont davantage en faveur d'un revenu de base garanti que d'un revenu de base universel.

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à exiger une nouvelle « analyse financière et distributive d'un revenu de base garanti » à la suite de celle publiée le 7 avril 2021, avec les ajouts suivants apportés dans les 90 jours suivant la formation du gouvernement :

1. Inclusion dès l'âge de 17 ans;

2. Inclusion des scénarios 1, 2 et 3 (pas seulement le 1);
3. Rajustement en fonction de l'inflation;
4. Inclusion des territoires, des réserves et des travailleurs temporaires.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Parti Libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada, dans les 30 jours suivant la présentation du rapport du DPB, à mener des consultations pendant 270 jours auprès des intervenants et de Canadiens, puis déposer un projet de loi sur l'établissement d'un revenu de base garanti dans les 90 jours suivant la fin de la période de consultation.

Un accès plus juste à l'infrastructure de télécommunications | 462

Parrain : Jeunes libéraux du Canada

Avalisée par : Commission libérale féminine nationale

ATTENDU QU'une étude de l'OCDE montre que le coût de 2 Go de données mobiles au Canada est 85 % plus élevé que la moyenne des 35 pays membres analysés et que le Canada est classé au troisième rang des pays les plus chers;

ATTENDU QUE la plupart des stations cellulaires du Canada appartiennent à de grandes entreprises de télécommunications, ce qui donne à ces dernières l'avantage concurrentiel de pouvoir ériger des obstacles à leurs rivales moins importantes qui ont besoin de leur infrastructure pour fonctionner;

ATTENDU QUE les tentatives antérieures visant à favoriser la compétition intérieure ont échoué, les opérateurs de téléphonie mobile sans réseau n'ayant pas accès à l'infrastructure et les nouvelles entreprises étant la cible d'acquisitions;

ATTENDU QUE les entreprises de télécommunications de dimension internationale en mesure d'offrir davantage de choix aux Canadiens sont écartées à cause d'accusations de favoritisme dès lors qu'elles sont autorisées à utiliser l'infrastructure mise au point pour les entreprises d'origine;

ATTENDU QUE, dans les provinces où une société d'État possède la majeure partie de l'infrastructure (Saskatchewan) ou dans lesquelles de nombreuses entreprises se concurrencent (Québec), les frais de téléphonie sont moins élevés que la moyenne nationale;

ATTENDU QU'il est de plus en plus courant pour les entreprises de signer un contrat de location à long terme avec des sociétés indépendantes d'installation de stations de base en Europe et que cette séparation permet un déploiement plus efficace de l'infrastructure tout en favorisant la concurrence;

IL EST EN RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada enjoint le gouvernement du Canada de collaborer avec les provinces pour constituer des sociétés d'État sur le modèle de SaskTel, acquérir l'infrastructure existante et fournir aux Canadiens des options publiques plus abordables tout en permettant aux sociétés indépendantes d'installation de stations de base plutôt qu'aux grandes entreprises de construire l'infrastructure de télécommunication et de la louer à long terme dans le but de créer, à l'avenir, les conditions d'une exploitation plus juste pour les opérateurs de téléphonie mobile sans réseau.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à accueillir des entreprises de télécommunications de dimension

Une liaison ferroviaire à haute vitesse dans le corridor Windsor- Québec | 463

Parrain : Jeunes libéraux du Canada

ATTENDU QUE la pandémie de Covid-19, l'aggravation du dérèglement climatique et les événements internationaux récents ont rendu urgent le besoin pour le Canada de délaisser des moyens de transport polluants, qui exposent les Canadiens à la nécessité de recourir à des produits pétroliers et gaziers coûteux et peu fiables;

ATTENDU QUE le train à haute vitesse à traction électrique a prouvé qu'il est un moyen de transport efficient et efficace, moins coûteux, plus rapide et moins polluant que les voitures, les autobus ou les avions, pour la plupart des déplacements;

ATTENDU QUE le train à haute vitesse est en mesure de relier de manière très efficiente les grands centres urbains situés le long du corridor Windsor-Québec tout en répondant aux préoccupations sur les durées de déplacement déraisonnables entre les agglomérations canadiennes;

ATTENDU QU'UN service public de trains à haute vitesse peut réduire la congestion sur les artères principales comme la 401, éliminer le recours à la construction de nouvelles autoroutes, comme la 413 qui est prévue, et relier rapidement les centres- villes tout

en les redynamisant;

ATTENDU QUE le corridor Windsor–Québec offre l’une des meilleures occasions de déployer une ligne ferroviaire à haute vitesse de tout le continent;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada enjoint le gouvernement du Canada à lancer les processus requis pour la planification et la construction d’une nouvelle ligne distincte pour trains à haute vitesse à traction électrique devant s’étendre dans un premier temps dans le corridor Windsor–Québec et de veiller à ce que l’option retenue soit capable de concurrencer efficacement le transport aérien et terrestre.

Tirer les aînés canadiens de la pauvreté | 464

Parrain : Commission des aînés libéraux

ATTENDU QUE :

- Selon l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), environ 12 % des aînés canadiens vivent dans la pauvreté; ce sont pour la plupart (70 %) des femmes qui étaient incapables de cotiser au régime de pensions du Canada ou au régime des rentes du Québec parce qu’elles « travaillaient » à la maison et élevaient leurs enfants;
- Le montant maximum actuel du Supplément de revenu garanti (SRG) fédéral, qui est de 995,99 \$ par mois, garde le revenu des aînés qui reçoivent uniquement le SRG et la Sécurité de la vieillesse (SV) sous le seuil de la pauvreté établi par le gouvernement fédéral;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à augmenter le Supplément de revenu garanti (SRG) à un niveau qui tire tous les aînés canadiens de la pauvreté.

Sécurité alimentaire et soutien à l’agriculture | 468

Parrain : Caucus

Avalisée par : Commission libérale féminine nationale

ATTENDU QUE nous sommes à l’aube d’une crise alimentaire mondiale provoquée par la combinaison des changements climatiques, de la dégradation des terres, des pénuries d’eau, de la fragilité des chaînes d’approvisionnement mondiales et

de l'instabilité géopolitique;

ATTENDU QUE 75 % des produits alimentaires et agricoles que consomment les ménages canadiens proviennent d'importations, principalement de la région du sud-ouest des États-Unis, laquelle présente de forts risques d'être exposée à une augmentation des contraintes liées aux ressources hydriques et des sécheresses;

ATTENDU QUE les États-Unis, l'UE et les pays de l'OCDE se préparent à la crise alimentaire de demain en augmentant le soutien à l'agriculture, et que le Canada a réduit son niveau de soutien aux agriculteurs au cours des deux dernières décennies;

ATTENDU QUE le nouveau Partenariat canadien pour une agriculture durable et son nouveau programme de paysages agricoles résilients marquent un changement de politique positif vers l'augmentation du soutien direct aux agriculteurs et à l'agriculture durable;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à (1) augmenter les paiements directs aux agriculteurs (y compris aux pêcheurs) qui fournissent des biens et des services écologiques, comme des services écosystémiques ou la séquestration du carbone dans les sols agricoles, ainsi qu'à les encourager à adopter des pratiques consommant moins de ressources, et à (2) orienter ces paiements directs vers des initiatives qui stimuleront les investissements et les innovations agricoles et qui permettront le transfert de connaissances, de technologies et de compétences.

Lutter contre la désinformation au Canada | 472

Parrain : Parti libéral du Canada (Colombie-Britannique)

ATTENDU QUE le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies reconnaît que la désinformation constitue « un risque existentiel pour l'humanité»;

ATTENDU QUE les tentatives de désinformation ciblant les Canadiennes et Canadiens ou sévissant au Canada sont majoritairement menées en ligne;

ATTENDU QUE les personnes à l'origine de la mésinformation cherchent à saper la confiance à l'égard d'autrui et des institutions, notamment les médias grand public et

les gouvernements;

ATTENDU QUE, selon un sondage récent, 44 % des Canadiennes et Canadiens croient qu'une grande proportion des informations provenant d'organismes sont fausses, et 71 % croient que les comptes rendus officiels des gouvernements sur des événements ne sont pas dignes de confiance;

ATTENDU QUE les demandes d'information 24 heures sur 24, sept jours sur sept ont fait augmenter les besoins en programmation, en plus d'entraîner une perte de revenus publicitaires au profit des plateformes en ligne;

ATTENDU QU'afin de réduire les coûts, les médias grand public n'emploient plus autant de journalistes ayant une connaissance approfondie de sujets particuliers et remplacent du contenu de nouvelles par des programmes d'opinion;

ATTENDU QU'il en résulte une dévalorisation des médias traditionnels en tant que source de nouvelles et d'informations;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada :

1. Demande au gouvernement de fournir des fonds publics supplémentaires pour soutenir la diffusion de nouvelles et d'informations sans publicité par les médias canadiens par le biais d'une approche indépendante et non partisane;
2. Demande au gouvernement d'explorer des moyens de tenir les services d'information en ligne responsables de la véracité du matériel publié sur leur plateforme et de limiter la publication au matériel dont la source peut être retrouvée.

Disponibilité des soins de santé primaires | 476

Parrains: Commission des aînés libéraux et Parti libéral du Canada (Colombie-Britannique)

Avalisée par : Parti libéral du Canada (Ontario)

ATTENDU QUE des millions de Canadiennes et de Canadiens n'ont pas accès aux soins de santé primaires et sont forcés de se rendre aux salles d'urgence des hôpitaux pour obtenir de l'aide de base;

ATTENDU QUE le Canada tire sérieusement de l'arrière par rapport à ses pairs pour ce qui est de qualifier de nouveaux fournisseurs de soins de santé primaires;

ATTENDU QU'il existe un important arriéré concernant les professionnels des soins de santé formés à l'étranger et vivant déjà au Canada qui ne peuvent se faire admettre dans des programmes de qualification;

ATTENDU QU'il y a un bassin insuffisant de professionnels des soins de santé qualifiés pour répondre aux besoins existants, sans parler des besoins grandissants, et que ceci est devenu une crise nationale;

Il est résolu que le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à faire preuve de leadership à l'échelle nationale, dans l'immédiat, en liant les fonds du Transfert canadien en matière de santé :

- À des rapports publics annuels des provinces et des territoires sur la façon dont ces fonds sont dépensés;
- À des points de référence pour le maintien en poste et l'embauche de personnel infirmier, de médecins, de préposés aux bénéficiaires et d'autres travailleurs de la santé formés au pays et à l'étranger;
- Aux résultats des rapports publics sur certaines réformes et sur certains objectifs spécifiques lorsque des fonds supplémentaires sont octroyés par le gouvernement du Canada.
- Prendre des mesures immédiates pour financer les résidences de qualification et pour en augmenter significativement le nombre, la majorité d'entre elles étant destinée aux soins de santé primaires;
- Prendre des mesures immédiates pour financer, rationaliser et/ou raccourcir les processus, et pour augmenter les capacités à qualifier rapidement des professionnels formés à l'étranger, en mettant l'accent sur les soins de santé primaires;
- Prendre des mesures immédiates pour augmenter significativement le nombre de diplômés des écoles de soins infirmiers et pour augmenter très significativement le nombre d'infirmières et d'infirmiers praticiens disponibles;
- Négocier des normes de qualification harmonisées à long terme pour les professionnels des soins de santé afin de maximiser la mobilité de la main-d'œuvre;
- Faire preuve de leadership en coordonnant et en appuyant la création

d'une stratégie pancanadienne en matière de ressources humaines dans le domaine de la santé

Logement abordable | 477

Parrains : Caucus national du Parti libéral du Canada, Commission des peuples autochtones et Parti libéral du Canada (Territoires du Nord-Ouest)

Avalisée par : Commission libérale féminine nationale

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a pour objectifs de construire 160 000 nouvelles habitations, d'améliorer l'accès à des logements sûrs, stables, durables et abordables, et de réduire l'itinérance chronique de 50 % d'ici 2027-2028;

ATTENDU QUE le logement est un droit de la personne qui assure la stabilité et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens, et que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) ainsi que le rapport final et les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées soulignent la nécessité pour les peuples autochtones de disposer d'options sécuritaires en matière de logement;

ATTENDU QU'environ 20 % des sans-abris au Canada sont des jeunes âgés de 13 à 24 ans;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada presse le gouvernement du Canada :

- de créer davantage de logements abordables en utilisant 30 % de tous les terrains et biens fédéraux qui pourraient servir à la construction de logements abordables à une valeur nominale;
- de construire de nouveaux logements en milieu rural en incluant du financement pour l'acquisition de terrains et de bâtiments existants pouvant être convertis en logements dans la prochaine phase de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL), d'augmenter considérablement le financement de l'ICRL et de veiller à ce que les subventions soutiennent des mesures rapides qui réduiront les besoins en logement et l'itinérance en construisant plus de logements hors marché;

- d'allouer 20 % de tout le financement dédié au logement aux jeunes âgés de 30 ans et moins, et de demander qu'un comité parlementaire mène une étude examinant les défis et les obstacles systémiques auxquels sont confrontés les jeunes sans-abris ou les jeunes qui sont à risque de le devenir;
- de modifier immédiatement la Stratégie nationale sur le logement (SNL) pour arrêter de mettre l'accent sur les prêts destinés au développement locatif privé et orienter la SNL vers le logement hors marché afin de fournir des logements abordables, garantis et accessibles aux Canadiens à faible revenu ou à revenu intermédiaire et d'accélérer les programmes de logements dans le cadre d'un partenariat public-privé avec les gouvernements autochtones, provinciaux et territoriaux.